

298 - COL - 17/10/2019 - 18H00

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique projet éolien Bersac Sur Rivalier

**De :** yves col <yves7887@gmail.com>

**Date :** Thu, 17 Oct 2019 18:00:47 +0200

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je viens par la présente vous faire part de mon désaccord sur ce projet. j'ai dans l'idée (à ce jour non démentie) que ce projet n'est qu'un moyen de renflouer financièrement une commune qui est au bord de l'asphyxie.

En effet Bersac sur Rivalier détient un record que ses dirigeants passent sous silence celui de faire parti des petites communes de moins de 1000 habitants les plus endettées de France. Fin 2017 la dette s'élevait à plus 1,5 millions d'euros ce qui représente plus de 2200€ par habitants avec une capacité de remboursement supérieure à 160 000 € annuel.

Face à cette situation difficile quelle opportunité d'obtenir une rente sur 20/25 ans de plus de quelques dizaines de milliers d'€ annuel.

Et voilà le projet éolien est né avec l'appui des investisseurs étrangers puis français.

Si un autre projet plus rentable avait vu le jour personne ne nous aurait parlé du bien fait des éoliennes...

En résumé le projet éolien n'est qu'un moyen de refinancer la dette et rien d'autre.

Sauf que les calculs réalisés par les experts (EDPR) seront démentis dès les premiers tours de pale. C'est toujours comme ça.

Regardez le nucléaire, pas la production, l'exploitation minière, nous pouvons constater tous les jours sur les alentours de Belzanne les dégâts occasionnés sur l'environnement naturel et humain. Et ça ramène quoi aux habitants?...Rien euh si de la radioactivité pour l'éternité.

Les nuisances liées à l'exploitation d'éoliennes sont similaires. impacts sur la nature, les forêts, les zones humides avec la destruction des sources naturelles d'eau. Au-dessus de Belzanne la déforestation a déjà commencé (comme si l'enquête ne servait à rien en termes de décision), les sources qui alimentent Bersac seront impactées (voire détruites) par les centaines de tonnes de béton chimique qui seront coulées pour asseoir les mats. Le bruit va remplacer le calme qui régnait sur notre commune depuis la fin de l'exploitation d'uranium. Les couloirs des oiseaux migrateurs passent au dessus de nos têtes et c'est avec bonheur que nous les observons plusieurs fois par an. Quelle guillotine pour eux avec des éoliennes de 180m disposées au sommet des monts d'Ambazac... Et je ne parle même pas du démantèlement qui ne se fera jamais (coût et savoir-faire). Les investisseurs financiers auront déserté Bersac depuis longtemps et la commune va se retrouver avec un nouveau problème financier... Elle qui croyait avoir trouvé la poule aux oeufs d'or!

Le maire de Bersac ne demeure pas à Bersac, donc les nuisances que tout le monde connaît liées à la production électrique éolienne, ne le concerne pas. Seul l'endettement compte et la fin justifie les moyens.

Mais pour nous, elles vont s'ajouter aux calamités des boues radioactives entreposées tout autour de Belzanne.

C'est fait beaucoup ne trouvez vous pas?

Honnêtement, qui de vous Messieurs les commissaires enquêteurs a envie de demeurer à Belzanne? Avec un avenir radioactif entouré d'éoliennes géantes?

Sincères salutations,

Yves Col, 22 Belzanne 87370 Bersac Sur Rivalier.